

TRIAGE FORESTIER INTERCOMMUNAL
DU SIGNAL DE BOUGY

FECHY - BOUGY-VILLARS - ALLAMAN - PIZY - GIMEL

Le bois vendu par le Triage provient de nos forêts, un geste pour la réduction du CO^2

Garde forestier
François Martignier
079 486 96 23
francois.martignier@vd.ch

Livreur
Cyril Bastian
079 258 35 00

☐ Monsieur ☐ Madame

Nom: ____________________

Prénom: ____________________

Adresse: ____________________

Localité: ____________________

No téléphone/mobile: ____________________

Date de la commande : ____________________

Mois de livraison souhaitée pour le bois sec : ____________________

BULLETIN DE COMMANDE *(prix en CHF)*

Bois de feu hêtre vert *(les livraisons ont lieu à la fin de l'hiver)*

Conditionnement	Volume (stère)	Prix unitaire	Total
Livré chez vous, scié à **1 mètre**		105.00	
Livré chez vous, scié à **50 cm**		130.00	
Livré chez vous, scié à **33 cm**		130.00	
Livré chez vous, scié à **25 cm**		135.00	

Vous avez la possibilité d'acheter du bois de feu en forêt (prix sur demande).

Bois de feu hêtre sec *(livraisons hebdomadaires)*

Conditionnement	Volume (stère)	Prix unitaire	Total
Livré chez vous, scié à **50 cm**		160.00	
Livré chez vous, scié à **33 cm**		160.00	
Livré chez vous, scié à **25 cm**		165.00	
1/2 stère livré chez vous, scié à 50, 33 ,25 cm	Longueur	100.00	
Carton de bois d'allumage de 6 kg		10.00	

Nous empilons votre bois pour CHF 30.- l'heure. Ces prix sont valables jusqu'au 31 juillet 2011.

Bulletin à retourner à François Martignier - Garde forestier, Rue de la Chomaz 1, 1188 Gimel
Fax 021 828 30 82 / Tél. 021 828 30 70 / Mobile 079 486 96 23 / francois.martignier@.vd.ch

Vous pouvez également retourner ce bulletin au greffe municipal de votre commune du Triage.







Nos forêts sont gérées de manière durable. La certification a été réalisée selon les directives des labels FSC, Q+ bois et PEFC.

Numéro de certification : FSC – SGS – FM / COC – 1'253 // Label Q. bois / PEFC
Reg. N °299 (Commune de Gimel) N°300 - (Commune de Bougy-Villars)
N°301 (Commune de Féchy) / - SCES 062

Combustion sans dégagement de fumée – cette nouvelle méthode d'allumage simple et efficace permet de réduire sensiblement les émissions de polluants durant la combustion. Le bois brûle progressivement du haut vers le bas. Par rapport à l'allumage par le bas cette combustion se déroule plus lentement et peut mieux être contrôlée durant toute la durée du processus. Les gaz résiduels se retrouvent dans la flamme incandescente et sont presque entièrement brûlés.
Le feu est allumé en haut et brûle vers le bas, comme pour une bougie !

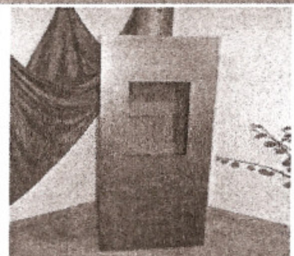


Pour quel type de chauffages à bûches cette méthode d'allumage convient-elle?

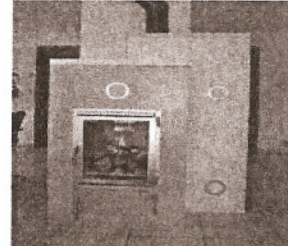




Cheminées
Cuisinières à bois

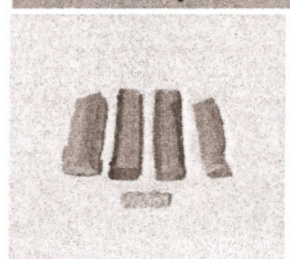


Poêles cheminées

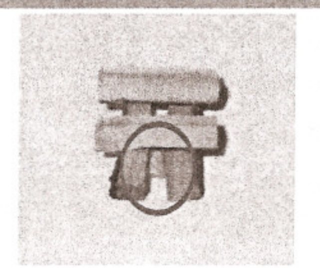


Poèles à accumulation
Poêles à catelles
Poêles à pierre ollaire

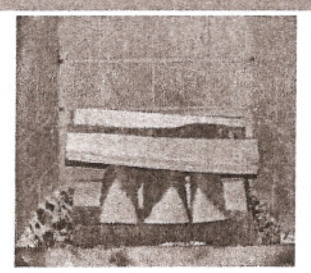
Comment procéder?



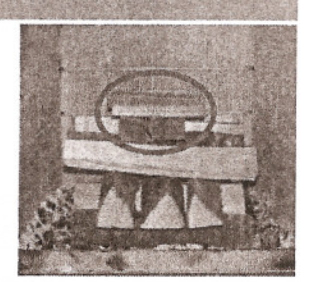
Préparation: Pour obtenir un démarrage ne produisant qu'un minimum d'émissions, préparer 4 bûchettes sèches de sapin avec une section transversale de 3 x 3 cm et une longueur d'env. 20 cm ainsi qu'un allume-feu (par ex. laine de bois trempée dans de la cire).



Kit d'allumage: Vous pouvez aisément le fabriquer, il remplacera avantageusement papier et carton. Vous disposez les 4 bûchettes en croix et placez l'allume-feu au milieu (cercle en rouge).

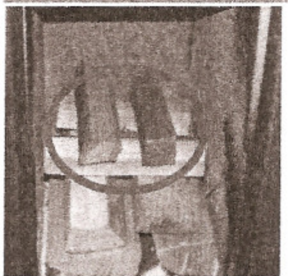


Empilage du bois dans les cheminées: Dans les grands foyers, empilez les bûches en croix en ayant soin de laisser un peu d'espace libre entre celles-ci. Les grandes bûches sont placées en bas, les plus petites en haut.

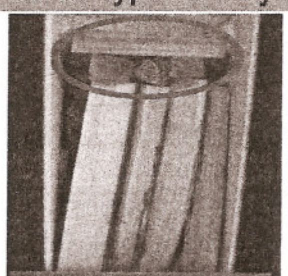


Disposition du module d'allumage: Le module d'allumage se place sur la pile de bois de chauffage (bûches du bas transversalement à celles du haut). Une allumette suffit et le feu est allumé.

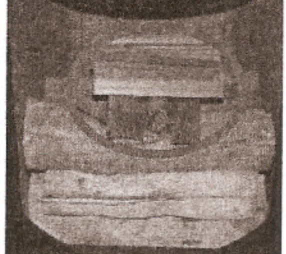
Comment remplir d'autres types de foyer?



Dans des **foyers étrois,** vous disposez les bûches avec la section transversale vers l'avant.



Dans des **foyers étroits et élevés**, vous dressez les bûches.



Dans des **foyers larges, mais peu profonds**, vous placez les bûches longitudinalement sur le devant.



Dans les **poêles à accumulation**, vous disposez les bûches avec la section transversale vers l'avant.

Indications supplémentaires pour l'exploitation

- Ne pas combler tout l'espace du foyer et respecter le mode d'emploi.
- Ne jamais diminuer la flamme en fermant les arrivées d'air ou le clapet de la cheminée.
- Lors du réapprovisionnement, ne rajouter des briquettes ou des bûches que une à une. Placer les nouvelles briquettes ou bûches sur le brasier, afin que le bois prenne tout de suite feu. Eviter de diminuer le feu même lors de la recharge de bois (risque de gaspillage de la chaleur). Ne jamais recharger les poêles à accumulation.
- Fermez les clapets d'aération que lorsque le brasier n'est presque plus visible, afin que le four ne se refroidisse pas trop rapidement. Fermez ensuite la glissière quand le brasier est éteint.
- Evacuez les cendres de charbon de bois refroidies avec les ordures ménagères.
- Un nettoyage effectué à intervalles réguliers par un ramoneur permet de diminuer les émissions de poussières fines.
- Votre ramoneur et les services spécialisés des cantons et des communes pourront vous donner tous les renseignements utiles.

Consultez également le site: www.energie-bois.ch